DOSSIER DE PRESSE
Mémorial de la Shoah, Drancy

Septembre 2026



Agence C La Vie

Ingrid Cadoret | ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72
Ninon France | ninon.france@c-la-vie.fr
+33 6 19 95 85 68



SOMMAIRE

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY 4

HISTOIRE DU CAMP DE DRANCY 5

CHRONOLOGIE 10

RÉPARTITION DES ESPACES 12

DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DU CAMP 13

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION 17

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH 19

INFORMATIONS PRATIQUES 20

LE MÉMORIAL DE LA SHOAH DE DRANCY

Inauguré en 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy est un lieu de mémoire et un musée d'histoire face à la cité de la Muette. Ensemble de logements sociaux innovants construits dans les années 30, ce lieu fut réquisitionné en 1941 par les Nazis pour en faire un camp d'internement des Juifs de France avant leur déportation massive à l'est.

En France, ces déportations débutent en 1942, en étroite collaboration avec le régime de Vichy, et Drancy devient alors la dernière étape avant Auschwitz-Birkenau. Près de 63 000 Juifs sont passés par ce camp sur les 76 000 déportés de France (soit 80%). La plupart n'en sont jamais revenus, assassinés dans les chambres à gaz. Le camp a donc constitué un rouage essentiel dans le génocide des Juifs de France.

La mémoire du camp de Drancy a mis du temps à se construire. Pendant plusieurs décennies, on n'en trouvait aucune trace matérielle en-dehors de quelques plaques. En 1976 est inauguré un imposant monument commémoratif sculpté par l'artiste d'origine polonaise Shelomo Selinger, lui-même rescapé des camps. Un wagon du souvenir le complète en 1988. Aujourd'hui, bien que classée aux monuments historiques, la cité a retrouvé sa vocation initiale : loger des personnes d'origine modeste. Cette particularité rend le site si singulier : un lieu de mémoire et un lieu de vie habité, au cœur d'un quartier populaire de la Seine St Denis.

Le Mémorial a été construit juste en face pour cette raison. Il est composé d'une collection permanente, d'une exposition temporaire et de salles de médiation. Le parcours proposé revient sur plusieurs aspects clefs du camp : sa construction, sa gestion, la vie quotidienne, l'organisation des convois, les camps annexes, la fin du camp, le retour des déportés et la lente construction de la mémoire. Des maquettes, des objets et documents d'archives, des graffitis réalisés par les internés et des bornes de témoignage de survivants permettent d'apporter des éclairages complémentaires. Toutes les visites comprennent enfin une présentation du site historique à l'extérieur.

Afin de rendre ce savoir accessible, le Mémorial de la Shoah développe une offre de médiation variée et adaptée à tous les âges. Pour les scolaires, les propositions sont plurielles et adaptées à tous les niveaux et les filières à partir du CM2. Pour le grand public, une programmation historique et culturelle gratuite est proposée chaque dimanche en plus d'une visite guidée.

Le Mémorial de la Shoah s'efforce d'entretenir la mémoire douloureuse du lieu mais il défend également un projet éducatif et culturel pour que cette transmission puisse contribuer à tisser des liens de partage entre des personnes aux profils très différents. 80 ans après, ce sont près de 35 000 visiteurs annuels qui se rendent sur place pour en apprendre un peu plus sur cette histoire et se souvenir des victimes juives passées à Drancy.

Le Mémorial de Drancy est le 3e site le plus visité du département après le musée d'air et de l'espace et la basilique St Denis

HISTOIRE DU CAMP DE DRANCY

La cité de la Muette : un projet novateur de logements bon marché

Construite entre 1931 et 1937 par les architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin, la cité de la Muette s'inscrit dans les grands programmes de construction d'habitats collectifs bon marché (HBM) de l'entre-deux guerres. Elle fait partie d'un projet de l'office public de l'habitat comprenant 15 cités-jardins et destiné à offrir aux classes populaires de banlieue, confort moderne et hygiène. Le projet se veut à la pointe de la modernité dans le paysage urbain et architectural. Il implique les entreprises Ferrus et Lambert dirigées par Jean Prouvé, connu pour ses procédés modernes de construction. Son architecture se distingue par l'utilisation non plus de la brique mais de matériaux – plaques de béton et pièces métalliques – standardisés et préfabriqués, assemblés sur place. Les 1 250 logements prévus se répartissent dans 5 tours de 14 étages auxquelles sont rattachés 2 par 2 des immeubles allongés de 2 et 3 étages. Cet ensemble est appelé « le peigne », tandis que le bâtiment en fer à cheval situé au Nord-Ouest et conçu comme un lieu de rencontres et d'échanges, baptisé « cour d'entrée ». Ce bâtiment est le seul qui subsiste aujourd'hui. A l'époque, dans les années 30, la cité peine à attirer les habitants, rebutés par l'aspect novateur des tours, les loyers qui restent élevés pour des ouvriers dans un contexte de crise, la mauvaise insonorisation, les problèmes d'étanchéité et l'enclavement.
De plus, les équipements collectifs initialement prévus ne seront jamais construits. À partir de 1937, les tours et le « peigne » sont loués par le ministère de la Guerre pour y accueillir une unité de la garde républicaine mobile.

Un camp de prisonniers (juillet 1940 – août 1941)

L'ensemble est réquisitionné par la Wehrmacht en juillet 1940 afin de servir de camp de détention provisoire pour les prisonniers de guerre français et anglais. Le « fer à cheval » se prête facilement à la transformation en camp d'internement : construit sur 4 étages autour d'une cour d'environ 200 mètres de long sur 40 mètres de large, il est alors entouré de 2 rangées de barbelés et d'un chemin de ronde, tandis que des miradors sont installés à ses angles.

Un camp d'internement et de représailles (août 1941 - juin 1942)

Le 20 août 1941, suite à la grande rafle réalisée à Paris et aux arrestations massives qui se déroulent les jours suivants, 4 232 hommes au total sont transférés au camp de Drancy. Jusqu'en novembre, les conditions de vie y sont particulièrement difficiles. Les bâtiments sont inachevés, les conditions d'hygiène déplorables, la faim permanente, l'équipement mobilier et vestimentaire fait défaut.
L'absence de droit de visite, les humiliations et les violences de certains gendarmes augmentent encore la détresse des internés. Incapable de gérer la situation sanitaire, une commission médicale allemande libère en novembre 1941 près de 1 000 internés, parmi les plus jeunes ou les plus malades. Peu à peu, les colis sont autorisés et le camp s'organise.

Ces quelques améliorations – souvent toutes relatives et temporaires – sont le signe de la pérennisation du camp, que beaucoup pensaient provisoire.
Drancy est alors administré par le préfet de police, mais toutes les décisions relèvent des nazis, en particulier de Theodor Dannecker, le chef du service des Affaires juives de la Gestapo, puis de ses successeurs Heinz Röthke et Alois Brunner.
De décembre 1941, jusqu'en mars 1942, des otages sont extraits du camp pour être fusillés au Mont-Valérien ou déportés en représailles aux actions de la Résistance. Le 1er convoi de déportés, qui part de la gare de Compiègne le 27 mars 1942 avec au moins la moitié d'internés provenant du camp de Drancy à destination d'Auschwitz, en est un exemple.

Drancy plaque tournante de la déportation des Juifs de France (été 1942 à août 1944).

A l'été 1942, la cité de la Muette, située à proximité de deux gares, devient un camp de transit, la plaque tournante de la déportation des Juifs de France vers les camps d'extermination. Décidée à l'automne 1941, organisée le 20 janvier 1942 lors de la conférence de Wannsee, la « Solution finale de la question juive » est rapidement mise en oeuvre dans les pays occupés. Ce sont au total près de 80 000 Juifs qui sont internés au camp de Drancy, pour une durée plus ou moins longue qui varie de quelques heures à quelques jours, de l'été 1941 à l'été 1944. Environ 63 000 Juifs sont déportés depuis le camp de Drancy, de la gare du Bourget-Drancy puis de la gare de Bobigny, à destination d'Auschwitz-Birkenau principalement.
Le 22 juin 1942, un premier grand convoi part de Drancy. Les 16 et 17 juillet 1942 a lieu la grande la rafle du Vél d'Hiv ; le camp accueille alors pour la première fois des femmes et des enfants. Lors de la rafle du Vel d'Hiv, seuls les célibataires et les couples sans enfants ont été conduits à Drancy. Les mères et leurs enfants ont d'abord été transférées dans les camps du Loiret (Pithiviers et Beaune-la-Rollande) avant d'être séparés. Ces femmes sont ensuite déportées après un passage à Drancy. Les enfants connaitront ce même sort tragique quelques semaines après.



Les rafles et les transferts des Juifs internés en zone sud entraînent une surpopulation qui se traduit par des conditions de vie difficiles et une détresse quotidienne provenant du rythme des départs en déportation : 31 convois partent jusqu'en novembre 1942. Entassés parfois jusqu'à 85 par chambrée, les internés souffrent de la promiscuité, de la faim, des maladies et des parasites qui se propagent. Des trafics se développent et le marché noir, organisé avec la complicité des gendarmes, reste le seul moyen de se procurer des denrées interdites ou d'améliorer le quotidien pour ceux qui ne reçoivent pas de colis. Jusqu'en juillet 1943, la vie du camp alterne entre des périodes de déportation intenses et d'autres plus calmes, les conditions de détention varient au gré des autorités allemandes et françaises qui peuvent du jour au lendemain retirer un privilège qui avait été accordé. L'enseignement pour les enfants, par exemple, est autorisé à certaines périodes et supprimé à d'autres. Tout est réglementé : l'accès à la cour et aux toilettes, la tenue vestimentaire, les corvées...
En juillet 1943, le nazi Aloïs Brunner entouré d'une équipe de SS prend la direction du camp et renvoie les gendarmes à l'extérieur du camp, où ils sont cantonnés à la surveillance des abords. Comme les nazis l'ont fait dans les camps de concentration, Brunner fait reposer une partie de l'administration du camp sur les internés, afin de les opposer entre eux et les leurrer. Pour les mêmes raisons, Aloïs Brunner entreprend une restructuration du camp mais son objectif est de déporter le plus grand nombre de Juifs. Outre des travaux d'aménagement, il élabore un classement des internés en différentes catégories, notamment déportable (B) ou protégé (C), le basculement de l'une à l'autre pouvant s'effectuer très rapidement.

Parallèlement la violence contre les internés est permanente. À partir de mi-septembre, un groupe d'internés ayant accès à des outils entreprend de construire un tunnel. Celui-ci est découvert début novembre et les responsables déportés. Au début de l'été 1944, devant la progression des forces alliées, des milliers de Juifs sont acheminés à Drancy depuis les villes du sud pour être déportés. La dernière grande rafle a lieu du 21 au 25 juillet 1944, dans des foyers d'enfants de l'Union Général des Israélites de France (UGIF). La majorité des 250 enfants raflés est déportée le 31 juillet 1944 par le convoi 77. Le dernier convoi part de Drancy le 17 août. Les déportés sont emmenés à pied à la gare de Bobigny par Brunner et ses hommes, qui ont brûlé les archives du camp. Deux internés parviennent heureusement à sauver le fichier des noms. Le camp est alors confié à la Résistance. En concertation avec l'UGIF et la Croix rouge, les internés quittent le camp à partir du 18 août avec un colis, un peu d'argent, une carte d'alimentation et un certificat de libération contresigné par la Croix-Rouge. Le 20 août, les derniers internés sont libérés.

Après la Libération, la construction de la mémoire du camp

Après la libération de Paris, le camp de Drancy est utilisé pour la détention des personnes suspectées de collaboration, comme l'écrivain et metteur en scène Sacha Guitry, la cantatrice Germaine Lubin ou encore Pierre Taittinger, président du conseil municipal de Paris de mai 1943 à août 1944. Le 22 septembre 1944 a lieu à Drancy, un premier «pélerinage» qui se renouvelle en 1946 et 1947. Dès 1946, de grandes commémorations initiées par d'anciens internés rescapés d'Auschwitz-Birkenau ont lieu à Drancy. À partir de 1948, les immeubles retournent progressivement à leur destination première. La Cité est débarrassée des barbelés et des miradors, les appartements accueillent des locataires. Des années 1950 aux années 1980 commence le lent travail d'intégration de la Shoah à la mémoire nationale, avec les témoignages des déportés, peu écoutés. Les associations militent alors pour la construction d'un mémorial à Drancy.
En 1976, un monument commémoratif réalisé par l'ancien déporté Shlomo Selinger est érigé à l'entrée de la Cité pour évoquer la mémoire du lieu.
D'autres associations tentent par ailleurs de sauvegarder la mémoire du camp de Drancy : l'association des Anciens déportés juifs de France présidée par Henry Bulawko, ancien interné au camp de Drancy et ancien déporté à Auschwitz, l'Association des fils et filles des déportés juifs de France présidée par Serge Klarsfeld, qui publie en 1978 le Mémorial de la déportation des Juifs de France, avec la liste de tous les déportés de chaque convoi, dont les 63 convois partis de Drancy.
En 1988, un wagon du modèle de ceux ayant servi à transporter les déportés et dans lequel une exposition retrace l'histoire du camp de Drancy est installé à proximité de la sculpture de Shlomo Selinger, à l'initiative du maire Maurice Nilès.
Deux associations s'installent sur le site pour transmettre aux jeunes générations la mémoire du camp de Drancy : l'AFMA (Association pour la Fondation Mémoire d'Auschwitz qui devient en 2003 Association Fonds Mémoire d'Auschwitz), créée par Georges Wellers et Henri Moraud, et le Conservatoire historique du camp de Drancy, présidé par Raphaël Chemouni.



Le 25 mai 2001, la cité est classée Monuments historiques en tant que « réalisation architecturale et urbanistique majeure du XXème siècle [...] et en raison également de son utilisation durant la Deuxième Guerre mondiale d'abord comme camp d'internement, puis comme camp de regroupement avant la déportation, qui en fait aujourd'hui un haut lieu de la mémoire nationale ».

Un projet d'éducation et d'histoire initié par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La création en 2000 de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah s'inscrit dans le cadre de la reconnaissance des responsabilités de la France dans la Shoah, et de la restitution des biens juifs spoliés en déshérence, dont provient sa dotation. Simone Veil en est alors la présidente, et, avec Serge Klarsfeld, ils ont à coeur de créer à Drancy un centre d'histoire qui puisse prendre le relais des témoins et expliquer aux jeunes générations l'histoire de la Shoah en France dont le camp de Drancy est le lieu le plus emblématique.
Après avoir exclu de créer un tel centre à l'intérieur de la cité de la Muette, pour ne pas gêner les habitants, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, en concertation avec le maire de Drancy, s'oriente sur la construction d'un bâtiment spécifique, juste en face de la cité, pour qu'on puisse avoir une vue d'ensemble de toute la surface de l'ancien camp de Drancy.
En 2006, une étape importante est franchie avec la cession du terrain à titre gracieux par la Ville de Drancy.
L'enjeu d'un tel projet est d'expliquer ce qu'a été le camp de Drancy, comment il a fonctionné et quel a été le sort des hommes, des femmes et des enfants juifs qui y furent internés. Avant que les derniers rescapés ne disparaissent, il s'agit en effet de préserver la mémoire de leur passage en ce lieu qui fut pour eux synonyme de détresse et de souffrances.
La Fondation pour la Mémoire de la Shoah confie au Mémorial de la Shoah le pilotage de ce projet. Les équipes du Mémorial supervisent la construction qui démarre en 2008 et réalisent l'exposition permanente ; elles assurent également la gestion quotidienne de ce nouveau lieu, avec l'appui financier de la Fondation, en cherchant d'autres partenaires publics et privés pour en assurer le développement. Le 23 septembre 2012, le Mémorial de la Shoah de Drancy ouvre ses portes. Il prend le relais du Conservatoire historique du camp de Drancy, proposant dès lors un espace dédié à l'accueil du public, hors de la cité de la Muette mais sans en être éloigné, afin de concentrer l'activité mémorielle du site.
Le Mémorial de la Shoah de Drancy est avant tout un lieu d'éducation et de transmission de l'histoire, ouvert sur la vie de la ville, du département et de la région. Il propose aux scolaires des contenus et des activités spécifiques. Le public individuel peut également y découvrir cette page importante de l'histoire de France.

CHRONOLOGIE

1931-1937 : Construction de la cité de la Muette par les architectes Marcel Lods et Eugène Beaudouin.

Juillet 1940 : Inachevé, le bâtiment en forme de U est réquisitionné par les Allemands pour y interner des prisonniers de guerre français et britanniques.

20-25 août 1941 : 4 232 hommes juifs sont arrêtés et transférés au camp de Drancy sur ordre des Nazis.

Novembre 1941 : En raison des conditions d'hébergement, d'alimentation et d'hygiène extrêmement difficiles qui règnent dans le camp, plus d'un millier de malades sont libérés par les Allemands.

14 décembre 1941 : En « représailles » à des attentats de la Résistance, 44 Juifs sont extraits du camp de Drancy et fusillés au Mont Valérien.

27 mars 1942 : Départ du premier convoi de Juifs déportés de France depuis le camp de Compiègne-Royallieu à destination du camp d'Auschwitz avec la moitié d'internés du camp de Drancy.

22 juin1942 : Le premier grand convoi de déportation quitte le camp de Drancy pour le camp d'Auschwitz. Drancy devient le principal camp de transit des Juifs de France déportés dans les camps d'extermination nazis situés en Pologne.

Juin 1942 : Le port de l'étoile jaune est rendu obligatoire dans le camp.

16/17 juillet 1942 : Suite à la rafle du Vél d'hiv, 1 989 hommes et 3 003 femmes sont dirigés vers le camp de Drancy, placé désormais sous la responsabilité de Heinz Röthke, en charge des Affaires juives de la Gestapo. La vie du camp est alors rythmée par l'arrivée de nouveaux internés et le départ incessant des convois de déportation.

Août-Septembre 1942 : 10 500 Juifs de zone sud provenant des camps d'internement, des Groupes de travailleurs étrangers et des rafles (notamment celle du 26 août) arrivent au camp de Drancy, livrés par les autorités françaises.

15 août 1942 : Arrivée des enfants de la Rafle du Vel d'Hiv dans le camp, ils seront déportés le 17 août 1942.

Juin 1943 : Aloïs Brunner devient commandant du camp et cantonne les gendarmes français à l'extérieur du camp. Il réorganise le camp, améliore en apparence les conditions de vie, renforce l'administration juive du camp mais use de violence et de terreur avec comme objectif unique d'arrêter et de déporter le plus grand nombre de Juifs.

Juillet 1943/Mars 1944 : Les camps de travail annexes de Drancy ouvrent leurs portes : Lévitan le 18 juillet 1943, Austerlitz le 30 octobre 1943 et Bassano le 15 mars 1944. Suite au bombardement de la gare de Drancy, c'est de la gare de Bobigny que part le convoi du 18 juillet.

31 juillet 1944 : Le dernier grand convoi de déportés part pour Auschwitz.

17 août 1944 : Le dernier convoi quitte Drancy pour Buchenwald. Les nazis quittent le camp, qui est libéré de fait.

1948-1950 : Dès l'après-guerre, des commémorations se déroulent au camp de Drancy. Peu après le procès bâclé des gendarmes de Drancy, la cité de la Muette, restée vide, est réhabilitée et rendue à un usage d'habitation.

1976 : Le monument commémoratif réalisé par le sculpteur Shlomo Selinger est inauguré.

1980 : Découverte d'un tunnel d'évasion lors de la construction du gymnase adjacent.

1988 : Inauguration du wagon du souvenir.

2001 : Classement de la cité de la Muette aux monuments historiques.

2005 : La Fondation pour la Mémoire de la Shoah lance le projet de créer un centre de mémoire et d'histoire et confie sa réalisation au Mémorial de la Shoah de Paris.

2006 : La Ville de Drancy cède le terrain à titre gracieux.

2008 : Début des travaux.

23 septembre 2012 : Ouverture du Mémorial de la Shoah de Drancy.

2023 : Création d'un réseau des lieux d'histoire et de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Seine-Saint-Denis porté par le Conseil départemental de la Seine Saint-Denis, le Mémorial de la Shoah et le Musée de la Résistance Nationale.

2025 : Réalisation d'une oeuvre mémorielle institulée «Rendez-vous au café du Dôme» par l'artiste Chemsedine Herriche.

RÉPARTITION DES ESPACES

2 500 m² répartis sur 6 niveaux

Niveau -2 : Locaux techniques et espaces de stockage

Niveau -1 : Salle d'exposition temporaire

Situé au niveau -1, l'espace d'exposition temporaire accueille des créations originales ainsi que des adaptations d'expositions conçues par le Mémorial de la Shoah. Ces présentations permettent d'approfondir un aspect de l'histoire de la Shoah ou d'en explorer une thématique particulière.

À ce même niveau sont également présentés sept graffitis originaux réalisés par des internés du camp de Drancy. Redécouverts lors des travaux de rénovation de la cité de la Muette au début des années 2000, ils constituent des témoignages exceptionnels de la présence et du passage des victimes dans ce lieu.

Niveau 0 : Espace d'accueil

Au rez-de chaussée, face à la banque d'accueil, les visages de 12 000 hommes, femmes et enfants internés au camp de Drancy entre août 1941 et août 1944 apparaissent successivement sur le mur. Toutes les photographies nouvelles collectées par la suite peuvent enrichir cette projection. A retrouver également dans cet espace : une maquette de la Cité de la Muette réalisée et prêtée par la Cité de l'architecture et du patrimoine, des tablettes pour faire des recherches dans nos archives et un coin librairie avec quelques ouvrages sur Drancy et l'histoire de la Shoah.

Niveau 1 : Salle pédagogique et espaces bureaux des salariés

Niveau 2 : Salles pédagogiques

Dédié à l'accueil des groupes, ce niveau comprend des espaces modulables au moyen de cloisons mobiles pour optimiser l'accueil du public. Ces espaces pédagogiques accueillent notamment les ateliers qui sont organisés pour les scolaires, adaptés aux âges du public concerné. Cet espace est également utilisé chaque dimanche pour un rendez-vous culturel grand public, en accès libre.



Table des destins, nouvel outil pédagogique et mémoriel.

Niveau 3 : Exposition permanente
Ouvrant – comme les autres niveaux – par une large baie vitrée sur la cité de la Muette, l'exposition permanente retrace l'histoire du camp de Drancy, la vie des personnes internées de 1941 à 1944 et l'organisation des déportations depuis le camp à partir de 1942. Elle a été réalisée avec le concours de l'agence Fluo grâce aux documents collectés depuis 1945, mais elle doit également beaucoup à la campagne de 2007 et aux recherches effectuées spécifiquement ces dernières années en vue de l'ouverture du Mémorial de Drancy dans différents centres d'archives et différentes institutions en France et à l'étranger. Présentée en français et en anglais, elle est complétée par un audioguide qui permet d'accéder également à des vidéos complémentaires.

DÉCOUVRIR L'HISTOIRE DU CAMP

L'exposition s'ouvre sur un espace elliptique donnant des informations générales sur le camp de Drancy, tel un sas permettant ensuite d'accéder à des espaces thématiques. Une chronologie du camp se déroule sur la cimaise de droite. Deux autres frises placées en-dessous permettent de replacer ces événements dans le contexte français et mondial. Sur la seconde cimaise, disposée symétriquement, 9 documentaires relatant les différents aspects de la vie dans le camp de Drancy à partir d'archives et de photos sont diffusés sur des écrans (réalisation : Patrick Rotman).

« Lorsque l'on m'a proposé de réaliser les films pour le Mémorial de Drancy, j'ai immédiatement accepté. J'avais déjà fait des documentaires sur « Vichy et les Juifs » ou « Les Survivants ». Mais là, le travail était différent. Il s'agissait dans des modules courts de quelques minutes de raconter l'histoire du camp de Drancy entre le 20 août 1941 et le 22 août 1944. Il n'existe aucune image animée du camp, un film tourné par les Allemands en 1941 a disparu. Il fallait donc, en utilisant tout le matériel disponible, témoignages, photographies et documents, tenter de raconter Drancy.
L'impératif était que chaque module s'inscrive dans une durée brève. Par des récits concis, une narration resserrée au plus près des faits historiques, chaque film devait donner le plus d'informations possible en un temps court. En collaboration étroite avec le conseil scientifique du Mémorial, nous avons donc déterminé une dizaine de thèmes : l'arrivée, la vie quotidienne, l'administration, les enfants, la déportation, les justes, etc. Le Mémorial de Drancy propose donc une histoire thématique où se mêlent précision des données historiques et émotion du récit des témoins. Ces petits films se veulent pédagogiques, argumentés et clairs, afin de faire comprendre les différentes étapes de l'organisation du camp, de montrer son fonctionnement, de raconter enfin la dureté de la vie quotidienne des internés.
Au total, ce sont plus de 70 mn d'images, de témoignages, de documents qui permettent au visiteur d'aujourd'hui un travelling arrière douloureux dans l'enfer du camp de Drancy. »
Patrick Rotman

À la sortie de l'ellipse, une table interactive permet, à partir d'une carte des départements français, de visualiser le parcours de personnes ayant été internées au camp de Drancy. Ces destins individuels ont été retracés grâce à un travail sur les documents d'archives, objets et photos collectés au fil des années, qui va se poursuivre pour documenter de nouveaux itinéraires.

La vie quotidienne

Autour d'une maquette du camp qui présente la topographie des lieux, différents supports expliquent le quotidien des internés. Aux documents d'archive présentés – dessins de Georges Horan et de Jane Lévy, lettres, bons de colis, carnets de fouille – s'ajoute un documentaire intitulé La Vie quotidienne (réalisation : Patrick Rotman) qui aborde successivement 12 thèmes comme l'hygiène, les corvées, le culte, la nourriture ou les punitions. 3 bornes permettent de consulter des documents d'archive numérisés pour explorer d'autres thématiques telles que les règlements du camp, les échos dans la presse, les entrées et sorties quotidiennes ou encore les protestations, la résistance et la solidarité.

La déportation

Sur cette cimaise, les mécanismes du départ d'un convoi sont expliqués à la manière d'un compte à rebours, depuis la décision des nazis sur le plan politique jusqu'à la logistique suivant le départ du train.
La présentation de 250 photos des déportés d'un même convoi rappelle que derrière les listes de noms établies par les autorités administratives demeurent les visages d'hommes, de femmes et d'enfants. La liste et le calendrier des convois, situés à l'aide d'une carte, permettent de saisir l'ampleur des déportations et le rôle central joué par le camp de Drancy dans ce processus.

La maison des enfants

Dans cet espace cubique séparé du reste de l'exposition permanente, le sort des enfants est évoqué au moyen de photos et par la lecture de lettres envoyées par des enfants depuis le camp de Drancy ou jetées d'un train de transfert vers un autre camp d'internement ou vers un autre camp d'extermination (réalisation : Delphine Gleize).



« Pour préparer la Maison des Enfants, j'ai été amenée à me plonger dans la lecture des lettres d'enfants et d'adolescents écrites au camp de Drancy, conservées au Mémorial de la Shoah. Alors qu'une grande appréhension précédait pour moi cette lecture, un sentiment fort, palpable, et protéiforme s'est immédiatement imposé. Ont surgi, à la fois l'émotion évidente de toucher du doigt les traces de ceux qui se savent dans l'escalier de la déportation sans en connaître la finalité, à la fois l'extraordinaire émotion de lire dans les lignes de ces enfants internés la volonté farouche de préserver la vie des autres, d'organiser la survie de ceux qui étaient – encore – de l'autre côté des grilles.
C'est dans les « mensonges », par omission parfois, concernant l'état de leur propre moral, dans la dignité lumineuse de chacun de leurs mots que la mise en scène de cette Maison des enfants est née naturellement. Ce lieu serait un espace vivant, et, curieusement, un espace de circulation, de 2m50 sur 2m50…
Pour cela, il fallait convoquer plusieurs éléments : la voix de la lecture, la photo de l'enfant quand nous la possédions, les informations concernant son passage et son départ de Drancy, mais aussi la trace, physique, de la lettre.
Cet espace de la Maison des Enfants serait donc un espace où le visiteur effectuerait un va-et-vient entre les mots et ses traces, entre une voix et un visage, où il établirait son propre portrait de l'enfant lu.

La voix des enfants qui lisent les lettres dans la Maison des enfants n'est ni celle de l'auteur ni tout à fait celle d'un destinataire, elle n'a répondu qu'à une seule exigence: faire naître une relation intense, intime, entre un mot et une voix, et rendre hommage par-là même aux témoignages empreints de courage et de dignité de ces enfants prêts à être déportés. »
Delphine Gleize

Les derniers jours du camp

Outre des documents administratifs relatifs aux derniers jours avant la libération du camp, ce moment particulier est relaté par les internés eux-mêmes, à travers des témoignages vidéo et des documents d'archive comme le journal intime ou la correspondance de Suzanne Citron.



Témoignages

Au dos de la partie droite de l'ellipse se trouve une vitrine abritant des objets tels qu'une gamelle, un cahier de dessin ou un sac de linge ayant appartenu à des Juifs internés dans le camp de Drancy. Par ailleurs, disposés le long du mur faisant face à cette vitrine, 5 écrans forment un espace de consultation de 30 témoignages d'anciens internés, enregistrés en 2009 spécialement à destination du futur mémorial.

La construction de la mémoire du camp de Drancy

Les moments-clés de l'histoire du camp de Drancy dans l'immédiat après-guerre et au cours des décennies suivantes sont racontés à l'aide de photos abondamment commentées. Sont ainsi retracés l'internement des collaborateurs, les premiers témoignages et les premières commémorations, le procès des gendarmes de Drancy et la réhabilitation de la cité de la Muette, qui a lieu par étapes entre 1946 et 1951. Est ensuite explorée la construction de la mémoire, avec le témoignage de Georges Wellers au procès Eichmann, la construction du monument de Schlomo Selinger ou la découverte du tunnel, et ce avec en toile de fonds sur un plan national le débat sur le rôle de Vichy jusqu'au discours de Jacques Chirac en juillet 1995 reconnaissant la responsabilité de la France dans la Shoah. Par la suite, la volonté de différents acteurs, le classement de la Cité, la création de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, toutes les conditions étaient réunies pour la création d'un lieu de mémoire et de transmission
reconnues.



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Une programmation pédagogique diversifiée :

Le Mémorial de la Shoah de Drancy accueille chaque année plusieurs centaines de classes, du CM2 à la terminale, autour d'une offre pédagogique adaptée aux différents niveaux et objectifs d'apprentissage. Celle-ci s'articule autour de plusieurs formats complémentaires.

Visites guidées
* Visite générale du site historique et de l'exposition permanente.
* Visites thématiques (histoire du camp, architecture de la cité de la Muette, mémoire).
* Visites de l'exposition temporaire.
* Visites adaptées (élèves allophones, élèves malvoyants).
* Visites couplées avec le Mémorial de la Shoah de Paris, etc.

Ateliers pédagogiques
Des ateliers fondés sur l'analyse de documents d'archives, de témoignages et d'objets patrimoniaux, favorisant une démarche d'enquête et la participation active des élèves :

* reconstitution de parcours individuels ;
* histoire locale de la Shoah ;
* résistance et solidarité ;
* mémoire et témoignages ;
* travail sur les traces et les archives.

Parcours de mémoire
Des parcours hors les murs permettent de replacer le camp de Drancy dans son environnement historique et mémoriel, notamment à travers la découverte de la ville de Drancy et des lieux de mémoire qui l'entourent.

Rencontres et témoignages
Tout au long de l'année, les élèves rencontrent des historiens, auteurs, artistes, rescapés, enfants cachés ou descendants de témoins, afin de croiser les approches historiques, mémorielles et artistiques.

Éducation artistique et culturelle
La programmation comprend des lectures théâtralisées, spectacles, projections, rencontres littéraires, ateliers avec des artistes, visites immersives et événements interdisciplinaires permettant d'aborder la Shoah à travers la littérature, le cinéma, les arts plastiques ou la musique.

Concours et projets éducatifs
Le Mémorial développe également des projets au long cours, comme le concours d'éloquence « Dire en politique – Agir pour la mémoire », invitant les élèves à articuler connaissances historiques, réflexion civique et prise de parole.

Partenariats et parcours intersites

Des parcours conjoints sont proposés avec plusieurs institutions patrimoniales (Mémorial de la Shoah de Paris, Cercil, gare de Pithiviers, Mont-Valérien, Archives nationales, etc.), offrant une approche élargie de l'histoire de la Shoah, de la Résistance et de la construction des mémoires.

Formation des enseignants

Le Mémorial propose enfin des journées de formation destinées aux enseignants et aux équipes éducatives, associant apports scientifiques, outils pédagogiques et ressources documentaires. Le Mémorial de Drancy accueille également l'université d'été du Mémorial de la Shoah chaque juillet.
Des sessions de formation sont également développés pour d'autres corps de métier (professionnels du champ social, policiers, magistrats...).

Renseignements et réservations
reservation.groupes@memorialdelashoah.org
01 53 01 17 26

Faire connaître le camp de Drancy au grand public

Le Mémorial de la Shoah de Drancy développe une offre culturelle et de médiation gratuite destinée à faire connaître l'histoire du camp au plus grand nombre. Chaque dimanche à 15 h, une visite guidée gratuite de l'exposition permanente et du site historique permet au public de découvrir l'histoire du camp de Drancy. Une navette gratuite depuis le Mémorial de la Shoah à Paris est proposée un dimanche par mois afin de faciliter l'accès au site.

En complément, les « Rendez-vous de Drancy » proposent tout au long de l'année une programmation historique et culturelle gratuite : conférences, rencontres avec des historiens, écrivains et artistes, témoignages, projections, lectures, spectacles, concerts et visites thématiques. En faisant dialoguer histoire, mémoire et création contemporaine, cette programmation accompagne les grandes commémorations, valorise les avancées de la recherche et favorise les échanges avec des publics variés.

Le Mémorial de la Shoah propose enfin une exposition temporaire originale par an.

À travers cette offre, le Mémorial poursuit sa mission de transmission en rendant accessible au plus grand nombre l'histoire du camp de Drancy et les enjeux mémoriels qui lui sont liés.

MÉMORIAL DE LA SHOAH

Créé en 1943, rénové en 2005, le Mémorial de la Shoah est l'institution de référence en Europe sur l'histoire de la Shoah.
Il comprend une exposition permanente consacrée à l'histoire de la persécution et du sauvetage des Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale et à l'enseignement de la Shoah ; des espaces dédiés aux expositions temporaires, le monument numérique, le mur des Justes, le mur des noms.
À la fois centre d'archives, musée et lieu de mémoire, le Mémorial de la Shoah a pour mission de transmettre et enseigner l'histoire de la Shoah et plus généralement des génocides du XXe siècle.
Dans un contexte de montée du racisme et de l'antisémitisme, le Mémorial tient l'éducation comme puissant levier de la défense des valeurs démocratiques et engage des actions de sensibilisation pour lutter contre la haine, les préjugés et l'intolérance.

Aujourd'hui, le Mémorial de la Shoah comprend plusieurs sites :
- Le Mémorial de la Shoah à Paris
- Le Mémorial de la Shoah de Drancy
- Le CERCIL Musée-Mémorial des enfants du Vel d'Hiv à Orléans
- Le Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon
- Le Centre culturel Jules-Isaac à Clermont-Ferrand
- La gare de Pithiviers
- Le musée de Nice (futur musée du Mémorial de la Shoah)

Mémorial de la Shoah
17, rue Geoffroy–l'Asnier
Paris 4e
Tél. : 01 42 77 44 72
contact@memorialdelashoah.org
www.memorialdelashoah.org

Ouverture de 10h à 18h
Tous les jours, sauf le samedi
Nocturne jusqu'à 22h le jeudi

Métro Saint-Paul ou Hôtel-de-Ville

INFORMATIONS PRATIQUES

Mémorial de la Shoah, Drancy
110-112 avenue Jean-Jaurès
93700 Drancy
Tél : 01 77 48 78 20
contact@memorialdelashoah.org
https://drancy.memorialdelashoah.org/

Accès
En transports en commun, vous avez plusieurs possibilités :
Métro Ligne 5 – arrêt Bobigny Pablo Picasso puis bus 251 arrêt « Place du 19 mars 1962 » : le Mémorial se trouve ensuite à 200 mètres
RER B – arrêt Le Bourget, puis bus 143 arrêt Square de la Libération ou bus 248 arrêt Place du 19 mars 1962
RER E – arrêt Noisy-le-sec, puis bus 143 arrêt Square de la Libération
Tramway T1 – arrêt Escadrille Normandie-Niemen, puis bus 151 arrêt Place du 19 mars 1962
En voiture : vous pouvez vous garer au « Parking des 4 Routes » adjacent et dans les rues avoisinantes à proximité du Mémorial. Des places de stationnement sont également disponibles dans la Cité de la Muette, en face du musée (places bleues signalées). N'oubliez pas de placer un disque de stationnement, la durée maximale autorisée étant de 1 h 30.

Jours d'ouverture
Dimanche, lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 10 h à 18 h.
Fermé vendredi et samedi
Fermé certains jours de l'année (voir site internet)

Entrée libre
Facilité d'accès pour le public handicapé moteur, visuel, auditif.
Audioguide en français et en anglais.

CONTACTS

Responsable du Mémorial de Drancy
Eléonore Ward
eleonore.ward@memorialdelashoah.org
01 41 83 04 10

Service pédagogique – Institut pédagogique Edmond J. Safra
Paris & Drancy :
Tél. : 01 53 01 17 26
reservation.groupes@memorialdelashoah.org

Service formation
Tél. : 01 53 01 17 54
formations@memorialdelashoah.org

Crédits des photographies : @ Mémorial de la Shoah